

Département: JURA	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE	Nombre de conseillers en exercice :	23
Commune : BOULANGERIE CNE SAINTE AGNES	Séance du : 26/02/2025	Nombre de conseillers présents :	15
N° 2025-19		Pouvoirs :	3
		Nombre de suffrages exprimés :	16

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme FOURNIER Catherine, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 dressé par Mme Monnet Brigitte, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	15 037,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 037,60 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	5 911,38 €	6 603,65 €	5 202,35 €	6 746,23 €	11 113,73 €	13 349,88 €
TOTAUX	20 948,98 €	6 603,65 €	5 202,35 €	6 746,23 €	26 151,33 €	13 349,88 €
Résultats de clôture	14 345,33 €		0,00 €	1 543,88 €	0,00 €	1 543,88 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES	20 948,98 €	6 603,65 €	5 202,35 €	6 746,23 €	26 151,33 €	13 349,88 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	14 345,33 €	0,00 €	0,00 €	1 543,88 €	0,00 €	-12 801,45 €

2° Constate, pour la comptabilité, les id de valeur avec les indications du Compte Financier Unique relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Cachet de la MAIRIE



Pour expédition conforme

Le Président de séance